

## **Pour une consultation à la hauteur de l'enjeu**

Pour susciter l'adhésion à des projets d'envergure qui transformeront durablement notre quotidien, il est essentiel d'impliquer la population dès leur conception. Une consultation bien menée permet d'élaborer les meilleures solutions, d'en minimiser les impacts négatifs et d'assurer leur légitimité.

La Commission de la capitale nationale (CCN) a raison de vouloir consulter la population sur l'arrivée d'un nouveau pont dans l'est de Gatineau et d'Ottawa. Toutefois, pour que ce processus soit perçu comme crédible et porteur, il doit s'appuyer sur les meilleures pratiques en matière de participation publique. Or, ce n'est pas le cas actuellement.

La première étape, un sondage lancé en plein cœur de l'été – période peu propice à la mobilisation – en est un exemple. De plus, la création de trois comités consultatifs distincts (citoyens de Gatineau, citoyens d'Ottawa, organisations en environnement et en transport) fragmente la discussion et limite la compréhension commune des enjeux, alors même que la CCN affirme vouloir rapprocher les deux rives.

Le choix de restreindre la participation aux seules associations citoyennes situées à moins de 500 mètres du corridor prévu pose également problème. Les impacts d'un tel projet dépasseront largement ce périmètre, notamment en ce qui concerne les voies d'accès – encore inconnues – et le détournement possible du camionnage vers des quartiers résidentiels.

Pour que cette consultation remplisse pleinement ses objectifs, la population doit avoir accès à toute l'information pertinente : pertinence du pont pour réduire la congestion, comparaison avec d'autres solutions de mobilité, et impacts potentiels sur les quartiers concernés. Les organismes invités à participer doivent aussi disposer de ressources adéquates pour jouer leur rôle de représentation. À cet égard, la CCN gagnerait à s'inspirer du **Programme de financement des participants** de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, qui soutient financièrement les groupes souhaitant examiner les documents, formuler des mémoires et participer activement aux processus décisionnels.

Consulter pour consulter ne servira ni les intérêts de la CCN ni ceux de la population. Nous appelons donc à un processus qui :

- choisit des moments opportuns pour mobiliser le public ;
- s'adresse à l'ensemble des citoyens concernés, et non à un périmètre restreint ;

- met à disposition des ressources pour permettre une participation éclairée ;
- et rend accessibles les documents justifiant la pertinence du projet et ses impacts sur la circulation dans les quartiers aux abords du pont.

Sans un véritable processus de consultation qui respecte ces conditions fondamentales, un projet d'une telle ampleur ne pourra ni répondre adéquatement aux besoins collectifs ni obtenir l'adhésion nécessaire à sa mise en œuvre.

Associations de résidents de Gatineau et d'Ottawa signataires de la lettre :

Association des Résidents de Rockliffe Park  
Association Communautaire de Lindenlea  
Alliance Communautaire de New Edinburgh  
Association Communautaire de Manor Park  
Association communautaire de Carson Grove  
Association communautaire de Fairhaven  
Association Communautaire de Wateridge  
Association citoyenne de Pointe-Gatineau  
Association des résidents du quartier Carrefour-de-l'Hôpital  
Association des résidents du district de Limbour  
L'Association du patrimoine du ruisseau de la Brasserie  
Association des résidents du Parc-de-la-Montagne  
L'Association des Amis de Wychwood  
L'Association des résidents de Deschênes (ARD)  
Association des résidents du Village d'Aylmer